



ECOLE DE MUSIQUE DE LEMPDES

REGLEMENT ET TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023

1 - TARIFS MENSUELS LEMPDAIS PREMIER CYCLE (sensibilisation – 1^{ère} année – 2^{ème} année – 3^{ème} année)

LEMPDAIS	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 > 1801 €
Cours collectifs 1 heure par semaine	5.88 €	8.52 €	11.01 €	12.89 €	14.71 €	17.25 €	19.79 €
Cours individuels ½ heure par semaine	9.43 €	12.89 €	16.24 €	19.08 €	21.72 €	25.17 €	28.62 €
Cours individuels ¾ d'heure par semaine	14.21 €	19.33 €	24.41 €	28.57 €	32.68 €	37.75 €	42.83 €
Cours individuels 1 heure par semaine	18.87 €	25.78 €	32.48 €	38.16 €	43.44 €	50.34 €	57.24 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1/2 heure de cours individuel	12.99 €	17.25 €	21.61 €	26.64 €	28.77 €	33.08 €	37.35 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 3/4 d'heure de cours individuel	16.64 €	21.92 €	27.10 €	31.66 €	36.13 €	41.31 €	46.58 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1 heure de cours individuel	20.30 €	26.39 €	32.58 €	38.06 €	43.44 €	49.63 €	55.82 €

1 - TARIFS MENSUELS LEMPDAIS SECOND CYCLE (1^{ère} année – 2^{ème} année – 3^{ème} année)

LEMPDAIS	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 > 1801 €
Cours collectifs 1 heure par semaine	8.66 €	12.51 €	16.21 €	18.93 €	21.65 €	25.41 €	29.16 €
Cours individuels ½ heure par semaine	13.90 €	18.93 €	23.94 €	28.02 €	31.99 €	37.02 €	42.03 €
Cours individuels ¾ d'heure par semaine	20.91 €	28.43 €	35.91 €	42.03 €	48.10 €	58.57 €	63.05 €
Cours individuels 1 heure par semaine	27.80 €	37.85 €	47.89 €	56.05 €	63.99 €	74.03 €	84.06 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1/2 heure de cours individuel	19.13 €	25.41 €	31.78 €	39.21 €	42.35 €	48.72 €	54.99 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 3/4 d'heure de cours individuel	24.47 €	32.21 €	39.84 €	46.53 €	53.11 €	60.86 €	68.49 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1 heure de cours individuel	29.89 €	38.89 €	47.99 €	55.94 €	63.99 €	72.98 €	82.08 €

2 - TARIFS MENSUELS EXTERIEURS

EXTERIEURS	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 > 1801 €
Cours collectifs 1 heure par semaine	13,90 €	20,07 €	25,93 €	30,32 €	34,60 €	40,67 €	46,63 €
Cours individuels ½ heure par semaine	22,26 €	30,32 €	38,27 €	44,85 €	51,24 €	59,17 €	67,23 €
Cours individuels ¾ d'heure par semaine	33,46 €	45,48 €	57,51 €	67,23 €	76,96 €	88,87 €	100,90 €
Cours individuels 1 heure par semaine	44,54 €	60,53 €	76,64 €	89,72 €	102,47 €	118,46 €	134,47 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1/2 heure de cours individuel	30,63 €	40,67 €	50,81 €	62,74 €	67,76 €	78,00 €	88,04 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 3/4 d'heure de cours individuel	39,11 €	51,54 €	63,78 €	74,44 €	85,01 €	97,35 €	109,59 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1 heure de cours individuel	47,89 €	62,22 €	76,75 €	89,50 €	102,36 €	116,80 €	131,33 €

3 - TARIFS MENSUELS SI PARTICIPATION ORCHESTRES D'APPLICATION

Les tarifs mensuels ci-après correspondent à une réduction du tarif Lempdais second cycle et extérieurs, ils seront appliqués aux membres de l'orchestre à cordes et de l'orchestre d'harmonie.

	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 > 1801 €
Cours collectifs 1 heure par semaine	5.88 €	8.52 €	11.01 €	12.89 €	14.71 €	17.25 €	19.79 €
Cours individuels ½ heure par semaine	9.43 €	12.89 €	16.24 €	19.08 €	21.72 €	25.17 €	28.62 €
Cours individuels ¾ d'heure par semaine	14.21 €	19.33 €	24.41 €	28.57 €	32.68 €	37.75 €	42.83 €
Cours individuels 1 heure par semaine	18.87 €	25.78 €	32.48 €	38.16 €	43.44 €	50.34 €	57.24 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1/2 heure de cours individuel	12.99 €	17.25 €	21.61 €	26.64 €	28.77 €	33.08 €	37.35 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 3/4 d'heure de cours individuel	16.64 €	21.92 €	27.10 €	31.66 €	36.13 €	41.31 €	46.58 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1 heure de cours individuel	20.30 €	26.39 €	32.58 €	38.06 €	43.44 €	49.63 €	55.82 €

4 - AUTRES TARIFS ANNUELS

Forfait individuel d'une vingtaine de photocopies (Somme rétrocédée à la SEAM (Société des Editeurs et Auteurs de Musique))	2021/2022	3.55 €
Droit d'inscription pour tout musicien participant à un ensemble et ne prenant aucun cours	2021/2022	20.30 €

5 - REGLEMENT CONCERNANT LA FACTURATION AINSI QUE LE PAIEMENT

Le démarrage des cours débutera autour du 15 septembre et une facturation sera effectuée pour la période du 15 au 30 septembre.

Il est précisé que le calcul du quotient familial se réfère à l'avis d'imposition sur le revenu 2021, et aux justificatifs des allocations familiales 2022.

La grille de tarifs Lempdais second cycle sera appliquée aux agents municipaux et leurs enfants domiciliés hors de Lempdes ainsi qu'aux élèves envoyés par les écoles de musique de Pont du Château et Aulnat.

Les personnes et usagers qui, bien que non domiciliés sur la Commune, sont contribuables à Lempdes au regard de la taxe sur le foncier bâti, se verront appliquer le tarif des Lempdais second cycle.

Les élèves pratiquant deux instruments auront une facturation séparée pour le deuxième instrument (instrument seul).

IMPORTANT

TOUT ABANDON DE COURS NE PEUT SE FAIRE QU'EN FIN DE TRIMESTRE. Il doit obligatoirement être signalé au professeur concerné et précédé d'un courrier envoyé en Mairie.

TOUT TRIMESTRE COMMENCE EST DU EN TOTALITE. Ce paiement sera mensuel et les factures seront établies en fin de mois. La facturation des cours correspond à un « forfait » mensuel.

En cas de déménagement en cours d'année scolaire le tarif Lempdais continuera d'être appliqué jusqu'au mois de juin.

Seuls les cours non dispensés par les professeurs de l'Ecole et non récupérés seront décomptés.

En cas d'annulation de cours du fait de l'école de musique :

- * Si annulation inférieure ou égale à une fois par trimestre, pas de déduction.
- * Si annulation supérieure à une fois par trimestre, mise en place d'une déduction proratisée, avec une régularisation lors du dernier mois du trimestre. En cas d'une inscription au forfait, la solution la plus avantageuse pour l'utilisateur sera appliquée.

En cas d'absence de l'élève, **égale ou supérieure à 3 semaines, pour raison de santé**, les heures de cours non effectuées ne seront pas facturées (**uniquement sur présentation du certificat médical**).

L'Ecole de Musique fonctionne comme les établissements scolaires. Aucun cours ne sera, en principe, donné durant les périodes de vacances.

Location-Caution Instruments

	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 > 1801 €
Lempdais	40.60 €	50.75 €	60.90 €	71.05 €	81.20 €	91.35 €	101.50 €
Extérieurs	65.95 €	81.20 €	97.50 €	113.70 €	129.90 €	146.10 €	162.40 €
Caution	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €

La caution sera encaissée puis remboursée à la restitution de l'instrument.

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'HG'.

Henri GISSELBRECHT

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE LEMPDES 16, Place Charles de Gaulle 63370 LEMPDES

Tél : 04.73.61.78.95 ecoledemusique@mairie-lempdes.fr

HORAIRE D'OUVERTURE : Lundi et jeudi 13h30 – 17h00 Mercredi 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00